

<http://gec.venissieux.org/Prix-de-vente-de-repas-de-la-regie-autonome-de-la-restauration-scolaire-et>



Prix de vente de repas de la régie autonome de la restauration scolaire et sociale pour l'année 2023.



- Interventions -
Date de mise en ligne : lundi 13 février 2023

Copyright © Elus communistes et apparentés de Vénissieux - Tous droits

réservés

Madame le Maire, Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi de profiter de cette délibération pour porter à votre connaissance certains éléments relatifs à la Régie de Restauration Scolaire et Sociale.

La délibération, comme mon collègue M. Braiki vous l'a indiqué fait état d'une augmentation moyenne du prix des repas de 3,3 %, ce coût couvrant simplement les charges d'exploitation supportées par le budget annexe de la régie (alimentaire, personnel) mais ne prend pas en compte les charges indirectes (personnel de la DEB, énergies...) qui eux sont imputés sur le budget principal de la Ville que nous venons de voter.

3,3 % alors que les fournisseurs de la régie de restauration fortement impactés par l'inflation ont sollicité à partir du 2ème semestre 2022 des révisions exceptionnelles de tarifs dont la hausse moyenne globale s'élève à + de 16%. A titre d'exemple, + 44,70 % pour les produits laitiers et avicoles, 10,20 % pour le pain, pâtisseries, 19% pour les fruits et légumes, 12,50 % pour l'épicerie Bio, etc, etc, et en ajoutant la hausse de 12,80 % pour les articles de conditionnement. Une hausse sur les achats alimentaires pour 2023 est prévue à minima de 10%.

Et pourtant le nombre de convives dans nos restaurants scolaires ne cessent d'augmenter, + de 60% des enfants scolarisés à Vénissieux sont inscrits à la restauration, en moyenne 4 400 repas sont servis par jour pour les écoliers ce qui représente une hausse de 6,6 % entre 2021 et 2022. Nous prévoyons un nombre total de repas pour les scolaires de 664 705 et pour les repas sociaux (crèches, personnes âgées et maisons de l'enfance) de 111 492 repas soit une production totale de 776 197 alors qu'en 2018 (avant la construction de la nouvelle cuisine centrale) la production globale s'élevait à 585 000 unités, soit une augmentation de 7,5 %.

Pour revenir au prix de vente des repas, ceux-ci sont similaires à ceux de 2017, en effet, la nouvelle cuisine centrale et l'excellente gestion du personnel de cette dernière avaient pu faire baisser ce coût jusqu'à ce jour.

Alors que certains nous huaient pour avoir construit une nouvelle unité de production ! Fort heureusement nous avons anticipé, les chiens aboient mais la caravane passe ! D'ailleurs de nombreuses villes ont depuis fait le choix d'une maîtrise publique d'enjeux aussi cruciaux que la restauration collective et l'équilibre nutritionnel.

Car, notre régie de restauration offre chaque jour à chaque enfant un repas équilibré intégrant 43,60% de produits sous signe de qualité dans ses achats alimentaires dont 26,74% de produits Bio.

Cette inflation galopante, l'augmentation du coût de l'énergie et le contexte économique incertain ont conduit de nombreuses villes à augmenter leurs tarifs de restauration, certaines les ont augmenté de 5% alors que ces derniers avaient déjà été augmenté d'autant en septembre 2022. Ce n'est pas le choix qu'a fait notre Ville, nos tarifs n'ont augmenté que de 2% comme nous l'avons voté en décembre 2022 mais le tarif social de 1€ est resté inchangé, pour 9,5% des familles de nos écoliers. Nous ne souhaitons pas asséner une double peine aux vénissiens. A noter que certaines villes ont également fait le choix, en défiant la loi, de prioriser les inscriptions à la restauration, ce n'est pas non plus le choix de la municipalité car nous savons que pour bon nombre d'enfants le repas à l'école constitue le plus équilibré et le plus copieux de la journée.

Ce sont les choix de notre municipalité, des choix pour l'intérêt général et non pour l'intérêt particulier, des choix assumés où l'humain est au centre de nos valeurs.